



Conjoint responsable des dettes?

Par **johann58200**, le **20/03/2011** à **19:28**

bonjour,

je suis ancien gerant d'un etablissement type pub bar de nuit, ce dernier a été mis en liquidation judiciaire.

etant caution solidaire des prets bancaires et brasseur, je paye desormais un echeancier pour réglé ma dette.

jusque la tout va bien

je suis en couple depuis 3 ans et nous avons pour objectifs d'adopté un enfant

on nous as conseillé de nous mariés pour rendre la chose plus facile

ma question :

si nous nous marions est ce obligatoire que ma conjointe devienne responsable de ces dettes

au cas ou il devais m'arriver quoique ce soit

ou est ce que j'en reste le seul responsable

merci de votre reponse